

FICHE HANDICAP

Ciplae Consulting est un Organisme de Formation continue d'adultes. Nos formations sont ouvertes à toutes et à tous. Notre structure dispose d'un référent handicap en la personne de Madame Isabelle Baraton, dirigeante de l'organisme de formation. Ciplae Consulting se doit d'assurer l'accueil de toute personne en situation de handicap, d'analyser les situations de manière individualisée, d'identifier avec la personne ses besoins dans le cadre de son parcours de formation et de mettre en oeuvre les moyens d'aménagement du parcours qui seront nécessaires à l'atteinte par la personne des objectifs de la formation.

L'organisme se doit d'assurer un rôle de facilitateur dans la mobilisation des ressources appropriées aux besoins :

- Fédérer en interne tous les acteurs de l'Organisme de Formation
- Mobiliser en externe le prescripteur ainsi que sur les spécialistes du handicap
- Utiliser les aides techniques et/ou financières qui sont appropriées.

L'organisme doit également assurer une veille sur les méthodes pédagogiques afin d'offrir à la personne en situation de handicap les meilleures conditions d'intégration et de personnalisation de son parcours formation. Si nécessaire, l'Organisme de Formation devra coordonner les mesures de compensation du handicap par un rôle d'interface entre les différents acteurs.

Dans le cas où nous avez confié être en situation de handicap, nous nous engageons, si nécessaire, à mettre en place un aménagement de parcours. Un entretien individuel vous sera proposé dans un premier temps afin d'identifier vos besoins dans le cadre du parcours de formation et de co-construire des solutions de compensation.

Isabelle Baraton, dans le cadre de ses fonctions de Référent Handicap, s'appuie sur un réseau de partenaires en Île-de-France disposant de compétences et expertises complémentaires :

Cap emploi 92 2 à 6 bis, avenue Vladimir Ilich Lénine 92000 Nanterre France Téléphone : 01 46 49 86 30	Contact AGEFIPH Immeuble le Baudran 21/37 rue de Stalingrad – 24/28 Villa Baudran 94110 Arcueil France Email : rhf-idf@agefiph.asso.fr
---	---



Ressources Handicap Formation

Mieux prendre en compte le handicap en formation



POURQUOI ?

Pour permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder aux formations de « droit commun* » en prenant mieux en compte le handicap.

Ce nouveau service propose un appui pour :

☒ **Co-construire des solutions d'aménagement des parcours de formation.**

Appui au diagnostic des besoins, recherche de solutions de compensation, sécurisation de l'ensemble du parcours de formation 
Par la mobilisation et la mise en lien d'expertises croisées (personne en situation de handicap, organisme de formation, référent de parcours, spécialiste du handicap, employeur...).

☒ **Accompagner les acteurs de la formation à mieux répondre à leurs obligations en termes d'accessibilité et de compensation du handicap.**

Capitalisation des pratiques, des ressources existantes sur les territoires, animation, sensibilisation, professionnalisation, mobilisation des partenaires financeurs et des opérateurs de formation.

** Formations non spécifiquement destinées à un public en situation de handicap*



POUR QUI ?

☒ **Pour tout organisme de formation professionnelle** (continue ou en alternance) souhaitant développer sa capacité à accueillir des personnes en situation de handicap et/ou ayant un besoin d'un appui à la recherche de solutions d'aménagement pour une situation individuelle.

☒ **Pour tout demandeur d'emploi, salarié ou alternant**, relevant de l'offre d'intervention de l'Agefiph, porteur d'un projet de formation validé.

☒ **Pour tout référent de parcours identifiant des écarts** entre les contraintes de la formation et les répercussions du handicap de la personne et souhaitant bénéficier d'un appui.



COMMENT ?

Ce nouveau service s'inscrit dans le cadre des politiques régionales concertées de formation. Il est co-développé régionalement par l'Agefiph et ses partenaires : État, Région, Pôle Emploi... pour tenir compte des besoins et des caractéristiques propres à chaque territoire.

BON À SAVOIR !

La ressource formation handicap n'a pas vocation à se substituer aux acteurs mais à organiser leur mise en lien au service d'une meilleure prise en compte des besoins des personnes en situation de handicap en formation.

BON À SAVOIR !

Les ressources handicap formation se mettent progressivement en place sur chacune des régions, des priorités de déploiement (par public, territoire...) peuvent avoir été définies. Pour plus d'informations: www.agefiph.fr